

La Promesse Brisée de la Pratique Architecturale en Belgique

Precaire structurelle, fausse independance, fausse liberte et piege du cout irrecoverable sur le marche du travail architectural belge

Shady Attia | Sustainable Building Design Lab (SBD Lab), Universite de Liege (ULiege), Belgique

Shady Attia | Laboratoire de Construction Durable (SBD Lab), Universite de Liege (ULiege), Belgique

Liege, Belgique | 2026 | ISBN 978-2-930909-33-2 (9782930909332)

RESUME

Ce document explique comment fonctionne reellement la profession d'architecte en Belgique : comment elle est organisee, ce que dit la loi, et pourquoi tant de jeunes architectes ont du mal a en vivre. Il s'appuie sur des donnees belges et europeennes, sur la reglementation du stage, sur des enquetes de presse, et sur un travail original du SBD Lab. Je soutiens que la pratique architecturale traditionnelle en Belgique est fragile. Elle paie mal, elle forme beaucoup plus de personnes que le marche ne peut en employer correctement, et elle tient grace a une idee de la profession qui ne correspond pas a la realite. J'appelle cette idee la *fausse liberte* : un sentiment de liberte dans la pratique independante qui cache en realite une insecurite financiere et une faible capacite de negociation. Je fais remonter cela a un choix de carriere que beaucoup de gens font vers dix-huit ans, sur une base emotionnelle plutot que sur un examen clair des chiffres, et je relie cela a la recherche sur la maniere dont les jeunes construisent leur identite. Je regarde aussi comment les ecoles d'architecture maintiennent une image idealisee de la profession, generation apres generation. Les diplomes qui utilisent plutot leur formation technique, en simulation de batiment, en coordination numerique, en performance energetique ou dans le secteur public, gagnent en general mieux leur vie, ont des emplois plus stables, et construisent des carrieres qui durent. Meme a l'interieur de la pratique, on retrouve la meme fracture : les etudiants qui prennent un vrai risque et lancent leur propre entreprise s'en sortent en general mieux que ceux qui restent employes dans un role technique etroit pendant des annees. Ce document nomme ces schemas, les explique simplement, et propose une autre facon de penser ce choix.

1. Le Mythe de l'Architecte comme Createur Esthetique

L'architecture est mal comprise, par le public comme par les etudiants eux-memes. L'image que la plupart des gens ont en tete, le visionnaire createur, le maitre de la forme, la personne derriere de beaux batiments, n'est pas fausse. Mais elle ne raconte qu'une petite partie de l'histoire. Elle decrit une petite part de ce que les architectes

agrees en Belgique font réellement au quotidien, et une part encore plus petite de ce que le marché accepte de payer.

Une façon plus juste de décrire un architecte est celle d'un coordinateur. C'est quelqu'un qui réunit plusieurs disciplines techniques, respecte la réglementation, garde une structure sûre et fonctionnelle, et veille à ce que les idées d'un client puissent réellement se construire dans un budget légal et un délai de chantier réaliste. En Belgique, l'architecte est légalement responsable de la solidité structurelle de ce qui est construit. L'Ordre des Architectes de Belgique, l'organe qui régit le titre, définit la profession ainsi. Mais la culture autour de la profession envoie un autre message : que l'architecture serait surtout une affaire de créativité et de beauté, un métier plus proche de l'art que de l'ingénierie.

Cet écart entre ce qu'un architecte fait vraiment et ce que les gens imaginent qu'il fait n'est pas seulement un problème d'image. Il détermine ce que les étudiants choisissent d'étudier, ce qu'ils s'attendent à gagner, et comment ils réagissent plus tard quand le marché ne correspond pas à leurs attentes.

L'architecture est un métier technique de coordination. L'idée qu'elle serait surtout une affaire de beauté et d'art n'est pas un mythe inoffensif. Elle détermine qui choisit la profession, ce que ces personnes acceptent de supporter, et ce qu'elles pensent mériter comme salaire.

Comparons avec l'ingénierie. Les diplômés en génie civil qui rejoignent de grandes entreprises comme Tractebel, BESIX ou Sweco Belgium savent ce que le marché paie, et négocient en conséquence. Ils n'acceptent pas des salaires bas par sens du devoir envers le métier. Ils travaillent dans de grandes structures avec des grilles salariales claires. Cette culture rend les bas salaires et la fausse indépendance peu probables. La culture de l'architecture rend ces deux choses normales.

2. Origines Historiques : Deux Racines, Aujourd'hui Fusionnées

Cette confusion n'est pas un accident. Elle vient d'une véritable scission historique, que les institutions belges ont fusionnée sur le papier en 2010 sans jamais la fusionner dans les esprits. Beaucoup de gens pensent que l'architecture n'est devenue une matière universitaire que récemment. Ce n'est vrai qu'à moitié, et les deux moitiés pointent dans des directions opposées.

La filière d'ingénieur, appelée *ingénieur-architecte* puis *ingénieur civil architecte*, a été créée à l'intérieur même des universités, dès le départ. Elle remonte à un arrêté de 1838 qui a créé les écoles d'ingénieurs civils de l'État à Gand et à Liège. Le titre d'ingénieur-architecte est apparu peu après, dès 1843, et a pris sa forme moderne à Gand en 1862. Dès le premier jour, c'était un diplôme universitaire fondé sur les sciences.

La filière pure d'*architecte*, elle, est restée largement en dehors des universités pendant plus d'un siècle. Le premier diplôme d'architecture a été délivré par l'Académie de Bruxelles en 1896. Le titre d'*architecte* n'a été légalement protégé qu'en 1939. La formation se faisait surtout dans des instituts proches des écoles d'art, pas dans les universités.

L'année 2010 n'a pas fait baisser le niveau. Elle marque l'année où les instituts non universitaires ont été intégrés aux universités, pas l'année où un diplôme non universitaire est devenu possible. Sept de ces instituts ont rejoint l'UCLouvain, l'ULB, l'ULiège et l'UMons. Depuis, tout diplôme d'architecture en Belgique est, sur le papier, un diplôme universitaire. Mais l'ancienne scission entre une filière scientifique d'ingénieur et une filière artistique de conception n'a jamais vraiment disparu. Elle continue de marquer la manière dont les deux types de programmes se vivent de l'intérieur, même si les documents officiels disent qu'ils sont équivalents.

Annee	Ce qui s'est passé	Source
1838	Un arrêté crée les écoles d'ingénieurs civils de l'État à Gand et à Liège, plaçant la formation d'ingénieur civil au sein des universités.	UPA-BUA, Historique de la profession
1843	Le titre d' <i>ingénieur-architecte</i> apparaît pour la première fois, au sein des facultés d'ingénierie.	UPA-BUA, Historique de la profession
1862	Un cursus distinct d' <i>ingénieur-architecte</i> est créé à Gand, ancêtre direct de l'actuel <i>ingénieur civil architecte</i> .	Cairn.info, 2014
1896	Le premier diplôme d' <i>architecte</i> (par opposition à ingénieur-architecte) est délivré par l'Académie de Bruxelles, hors du système universitaire.	UPA-BUA, Historique de la profession
1936	Le diplôme d'architecture obtient une reconnaissance légale.	Cairn.info, 2014
1939	Une loi protège le titre et l'exercice de la profession d' <i>architecte</i> .	Cairn.info ; Moniteur belge
1949	La formation d'architecture passe de 7 à 5 années d'études.	Cairn.info, 2014
1971	L'Ordre des architectes propose lui-même le transfert complet de la formation vers les universités.	Cairn.info, 2014
2009-2010	Les 7 instituts d'architecture non universitaires rejoignent l'UCLouvain, l'ULB, l'ULiège et l'UMons.	Cairn.info ; Euroguidance France

Sources : UPA-BUA, *Historique de la profession* (upa-bua-arch.be) ; Cairn.info, « Sous l'horizon de l'Université. Un chapitre de l'enseignement de l'architecture en Belgique (1980-1990) », revue *Clara*, 2014 ; Euroguidance France, *Les études en architecture*.

Cette histoire compte parce qu'elle explique pourquoi deux identités très différentes, le coordinateur technique et le créateur esthétique, cohabitent encore dans une même profession. Une filiation s'est construite autour du calcul, de la réglementation et de la responsabilité. L'autre s'est construite autour de l'académie des beaux-arts et de l'atelier de projet. Un décret les a fusionnées sur le papier, mais la culture et la pédagogie de la filière issue de l'atelier n'ont jamais vraiment changé pour refléter la

realite economique de la filiere d'ingenieur. Un etudiant d'aujourd'hui, meme dans un programme pleinement universitaire, absorbe beaucoup plus l'image de soi artistique de l'atelier que la discipline economique et la lucidite sur le marche propres a la filiere d'ingenieur.

3. Le Bureau d'Architecture Belge : Fragmenté, Petit et Structurellement Contraint

L'architecture belge est dominee par de petites structures dispersees. Une grande enquete europeenne portant sur 28 000 architectes dans 29 pays montre que 46% des architectes sont proprietaires ou associes de leur propre petite structure. Le logement prive represente plus de la moitie de l'activite architecturale. En Europe, tout le secteur de l'architecture genere environ 26 milliards d'euros par an, face a un marche de la construction de 2 600 milliards d'euros. Cela represente une part de marche de seulement 1%.

Source : Architects' Council of Europe (ACE), The Architectural Profession in Europe, Sector Study 2024. Avril 2025. Donnees issues de 28 000 repondants dans 29 pays.

La Belgique suit ce schema et l'aggrave. La plupart des bureaux belges servent surtout une clientele residentielle de classe moyenne : maisons individuelles, petits immeubles, renovations, extensions. Ces clients sont sensibles au prix et comparent les offres. Depuis que la Commission europeenne a supprime les baremes obligatoires d'honoraires en Belgique en 2003, les architectes se font concurrence presque uniquement sur le prix, ce qui tend a faire baisser les honoraires avec le temps. Comme l'a documente l'architecte et journaliste Enver Peeters, les honoraires ont baisse ces vingt dernieres annees, alors meme que la reglementation que les architectes doivent gerer n'a cesse d'augmenter.

Source : Peeters E., « Je bent jong en wilt architect worden? Kan, voor een hongerloon », Architectura.be, 2023. Altomonte S. (ed.), EDUCATE State of the Art of Environmental Sustainability in Professional Practice, 2012.

Cela a des consequences concretes. Une petite structure servant une clientele residentielle travaille avec des marges tres serrees. Les honoraires de conception pour une maison privree en Belgique se situent en general entre 8 et 12% du budget de construction. Pour une renovation de 300 000 euros, cela represente entre 24 000 et 36 000 euros de revenu brut, dont il faut couvrir les frais generaux, les assurances, les logiciels, les etudes sous-traitees, et, s'il y a du personnel, les salaires. Il ne reste pas grand-chose pour remunerer le travail.

Certains autres pays ont echappe a ce piege. Aux Pays-Bas, de grands promoteurs commandent les memes types de logements en grande quantite, ce qui permet aux bureaux d'investir dans de meilleurs outils, une expertise technique plus profonde, et des salaires corrects. Les bureaux danois se sont fait une reputation dans les batiments publics de haute valeur, qui commandent des honoraires eleves. Les bureaux britanniques ont construit des marques reconnues internationalement. La

tradition belge de la maison individuelle conçue sur mesure n'a pas trouvé d'équivalent pour changer d'échelle.

Le résultat est un secteur qui forme plus d'architectes qu'il ne peut en absorber, tout en payant trop peu ceux qu'il absorbe.

4. Statut Juridique : Indépendant, Salarie ou Fonctionnaire

4.1 Trois Façons d'Exercer

Les règles belges reconnaissent exactement trois façons d'exercer légalement le métier d'architecte : indépendant (gérer sa propre pratique), fonctionnaire (travailler pour l'administration), ou salarié. Chacune a ses propres règles, et les trois se combinent difficilement entre elles. Un architecte ne peut en général pas être à la fois fonctionnaire et praticien indépendant, sauf exceptions étroites comme l'enseignement ou les travaux sur son propre logement.

Dans la pratique, exercer en indépendant reste la voie d'entrée la plus courante dans la profession. Les données collectées à l'échelle européenne montrent que 35% des architectes européens exercent seuls, en indépendants, et cette part est encore plus élevée en Belgique et en France. Dans le même temps, l'emploi salarié dans le secteur privé recule dans toute l'Union européenne, passant de 23% à 18% de la profession entre 2020 et 2022.

Source : MAF Assurances, « Être architecte en Europe », synthèse de l'étude sectorielle du Conseil des architectes d'Europe (CAE), édition 2022.

4.2 Ce que la Loi Belge Exige Réellement d'un Bureau

Une loi de 1939, modifiée en 2006 puis en 2024, encadre qui peut posséder et diriger un bureau d'architecture. Elle ne dit rien sur la manière dont le personnel du bureau doit être payé. La réforme de 2024 a assoupli les règles de propriété.

Règle	Part détenue par des architectes	Part du conseil devant être composée d'architectes	Source
Règle de 2006 (jusqu'en juin 2024)	Au moins 60%	Tous les gérants et administrateurs agissant au nom du bureau devaient être architectes agréés	jpvergauwe.be ; Loi du 20 février 1939
Règle de 2024 (depuis juin 2024)	Au moins 51%	Une majorité simple du conseil ; des non-architectes peuvent désormais y siéger	Monard Law ; HV-A

Sources : Loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte (texte coordonné, ejustice.just.fgov.be) ; jpvergauwe.be, « La loi du 20 février 1939 a changé » ; Monard Law et HV-A, commentaires sur la loi du 3 mai 2024.

Le résumé exact est donc celui-ci : la majorité du capital et des sièges au conseil d'un bureau d'architecture belge doit appartenir à des architectes agréés, 61% avant 2024 et 51% depuis. Cela donne aux architectes le contrôle de leurs propres bureaux, et c'est

une regle que la profession a fait pression pour assouplir. Mais cela ne dit rien sur la maniere dont le bureau paie le personnel et les stagiaires qui font le travail quotidien de dessin et de coordination. Posseder le bureau ne s'est pas traduit par une meilleure remuneration pour les personnes qui y travaillent.

5. Le Stage comme Mecanisme d'Extraction de Main-d'oeuvre

5.1 Comment Fonctionne le Stage

Pour devenir architecte agree en Belgique, les diplomes doivent faire un stage encadre de deux ans. En theorie, c'est une periode de formation professionnelle guidee. En pratique, pour beaucoup de diplomes, cela fonctionne comme une source de main-d'oeuvre bon marche pour de petits bureaux qui n'auraient pas les moyens d'embaucher quelqu'un de qualifie autrement.

Un stagiaire peut travailler sous contrat de travail ou comme independant. La plupart travaillent comme independants. Cela veut dire que le stagiaire paie de sa poche son propre statut professionnel : inscription a la Banque-Carrefour des Entreprises, cotisations sociales trimestrielles d'environ 20 a 22% de ses revenus, declarations de TVA, assurance professionnelle, et autres frais generaux. Rien de tout cela n'est paye par le maitre de stage, l'architecte qui l'encadre. Le stagiaire fournit en pratique une prestation professionnelle complete, mais negocie depuis une position bien plus faible que la personne qui l'engage.

L'Ordre des Architectes fixe des tarifs horaires minimaux par region. A Bruxelles et dans le Brabant wallon, le minimum est de 16,50 euros de l'heure hors TVA depuis 2017. Dans la province de Luxembourg, il est de 14,65 euros. Il n'existe pas de minimum national unique. Une fois deduits les cotisations sociales, les assurances et les frais generaux, ce qu'un stagiaire touche reellement tombe bien en dessous de ces tarifs horaires deja bas, et souvent en dessous du salaire minimum qu'un salarie du meme age toucherait.

Sources : Ordre des Architectes de Belgique, FAQ Remuneration des stagiaires (ordredesarchitectes.be). Meetern.be, « Internship pay in Belgium 2025 », mars 2026.

Les journaux flamands ont tire une conclusion sans detour de ces chiffres. De Standaard et De Morgen ont tous deux rendu compte d'une enquete salariale de 2024 menee aupres de plus de 600 travailleurs architecturaux freelance en Flandre et a Bruxelles, avec des titres qui sont depuis devenus connus dans tout le secteur de la construction belge.

« Des diplomes hautement qualifies qui gagnent moins que le salaire minimum d'un coursier a velo. » — De Morgen, octobre 2024

BRUZZ, le radiodiffuseur public bruxellois, a documente des temoignages d'architectes ayant quitte la profession apres des annees de statut independant instable, evoquant une fausse independance, des horaires excessifs, et l'absence de tout chemin realiste vers la stabilite financiere.

Sources : De Morgen, « Hooggeschoolden die minder verdienen dan het minimumloon van een fietskoerier: waarom zoveel jonge architecten er de brui aan geven », 5 octobre 2024. De Standaard, « Jonge architecten verdienen minder dan een fietskoerier », octobre 2024. BRUZZ, « Jonge architecten steeds vaker sociaal uitgebuit: verdienen minder dan pakjeskoeriers », 25 mars 2024. BAU vzw / Dear Architects, Loonbarometer 2024, Vlaanderen en Brussel (deararchitects.be).

5.2 Fausse Indépendance : ce que Montrent Réellement les Données

Une grande enquête de 2018 sur la satisfaction professionnelle des architectes et designers, avec 1 843 répondants, a trouvé quelque chose de frappant : les architectes ressentent une fierté personnelle profonde pour leur travail, mais obtiennent parmi les scores les plus bas de toutes les professions étudiées en matière de salaire, de sécurité et de progression de carrière. Parmi les résultats, 7% des architectes indépendants exerçant seuls ont déclaré ne pas parvenir à joindre les deux bouts financièrement. Les auteurs de l'enquête ont donné un nom à ce schéma : la *fausse indépendance*. Les architectes sont techniquement indépendants, mais travaillent souvent, dans la pratique, sous le même type de contrôle qu'un salarié, sans les protections sociales ni les avantages d'un vrai emploi.

Source : Architectura.be, « Le secteur de l'architecture a un sérieux problème de rémunération », compte rendu de l'enquête de Mart Willekens (UGent), Congrès des architectes NAV, Gand, 2018.

Une autre étude, menée en 2022, a recueilli des témoignages décrivant une rémunération de stage d'environ 1 000 à 1 600 euros par mois, augmentant seulement très lentement, un minimum légal d'environ 17 euros de l'heure, et des semaines de travail allant jusqu'à 60 heures dans certains bureaux, où les heures supplémentaires non payées sont traitées comme un rite de passage normal plutôt que comme un signal d'alerte. La même étude, en s'appuyant sur des données françaises à titre de comparaison, a trouvé qu'entre 10% et 20% des jeunes diplômés quittent la profession dans les cinq ans suivant leur entrée en agence, et que la part des architectes en difficulté financière sérieuse a fortement augmenté entre 2013 et 2020.

Source : Leblatier E., « Architecte : du prestige de la profession à la réalité du terrain », Analyse n. 08/2022, Smart/APMC, publiée avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

5.3 Fausse Liberté : le Choix Émotionnel et ses Racines Psychologiques

Le schéma ci-dessus, une indépendance sur le papier combinée à une dépendance réelle, n'est pas seulement une condition juridique et financière. Il est entretenu par une histoire que les gens se racontent, que j'appelle la *fausse liberté* : le sentiment que la pratique architecturale indépendante et créative représente la liberté, liberté vis-à-vis d'un patron, liberté de concevoir selon son propre goût, liberté de construire une œuvre qui est vraiment la sienne, alors que la réalité quotidienne est faite de dépendance à l'humeur d'un client, de concurrence sur les prix, de trésorerie imprévisible, et d'une incapacité à refuser des heures supplémentaires non payées. Le mot que les gens utilisent pour décrire leur situation est « indépendant ». Ce que cela

decrit en realite est une situation dependante et instable, souvent indiscernable d'un emploi salarie, mais sans aucune des protections d'un vrai emploi.

La fausse liberte est la conviction d'avoir choisi sa propre liberte, maintenue precisement parce qu'admettre le contraire reviendrait a admettre que le choix initial n'etait pas ce qu'il semblait etre.

Cette histoire ne commence pas au moment ou quelqu'un entre sur le marche du travail. Elle commence plus tot, des la decision d'etudier l'architecture. Les donnees de la section 5.2 sont revelatrices sur ce point : la fierte pour le metier reste constamment elevee, alors meme que le salaire, la securite et la progression de carriere comptent parmi les plus mauvais mesures pour une profession en Belgique. Cet ecart entre ce que les architectes ressentent pour leur travail et ce que le marche leur offre en retour est difficile a expliquer par l'economie seule. Une meilleure explication est que la decision initiale d'entrer dans la profession fut, pour beaucoup de gens, une decision emotionnelle : prise vers l'age de dix-huit ans, sur la base de l'amour du dessin, de l'influence familiale ou du prestige du titre, plutot que sur une comparaison lucide du statut legal, du revenu realiste, et de la fragilite economique de la petite pratique residentielle. Une identite formee a dix-huit ans peut survivre pendant des annees de preuves claires qu'elle ne rapporte pas assez, dans la fin de la vingtaine et la trentaine, ce qui montre a quel point ce qui est defendu est une identite, et non un plan de carriere.

Il vaut la peine de mentionner, avec prudence, une explication supplementaire. Les chercheurs qui etudient la formation de l'identite decrivent quelque chose appele le moratoire : une periode socialement acceptee ou un jeune adulte repousse la resolution d'une question identitaire difficile. Choisir un diplome a double competence, comme l'*ingenieur civil architecte* en Belgique, peut fonctionner, pour certains etudiants, comme une facon de reporter, plutot que de vraiment trancher, le choix plus difficile entre ingenierie et architecture. Aucune etude n'a teste cette idee specifiquement pour cette population belge, donc il faut la lire comme une interpretation plutot que comme un fait etabli. Ce qui peut etre dit avec plus de confiance, c'est le schema que cette idee predit, et que le reste des preuves de ce document montre deja par lui-meme : une habitude de report qui se repete. Le diplome qui, a trente-cinq ans, n'arrive toujours pas a quitter une pratique architecturale en difficulte, alors que de meilleures alternatives existent clairement, reproduit dans cette lecture, avec des enjeux plus eleves, le meme report deja fait a dix-huit ans.

Rien de tout cela ne minimise ce que vivent reellement les diplomes, ni ne suggere que ce soit de leur faute. Les problemes structurels decrits aux sections 3, 5 et 7 sont reels, et aucune maturite individuelle ne repare un modele economique incapable de payer des salaires equitables. Mais reparer la structure et aider les gens a y voir clair ne sont pas deux choses qui se remplacent l'une l'autre. Grandir professionnellement, dans ce sens etroit, signifie devenir capable de reexaminer une decision prise a dix-huit ans avec les informations que l'on a a trente ans, plutot que de defendre le choix initial de plus en plus fort a mesure que les preuves contraires s'accumulent. Certains architectes disent, de maniere informelle, refuser des postes salaries en conseil ou en gestion qui paieraient clairement mieux et offriraient plus de securite, parce qu'ils tiennent a l'indépendance et a la liberte creative de leur propre pratique. Ce schema

correspond bien à l'idée de *fausse liberté* : c'est le sentiment de liberté, et non l'avantage financier réel de l'alternative, que ces personnes protègent. Cette affirmation particulière repose sur des témoignages informels et gagnerait à être étudiée sérieusement.

6. Trois Portraits : ce que le Stage Produit Reellement

Les trois profils ci-dessous sont des portraits composites, construits à partir de témoignages documentés, d'enquêtes de presse belges et flamandes, et d'une enquête salariale de 2024. Ils représentent des types de parcours, pas des personnes identifiables précises, même si chacun s'appuie sur des schémas réels et répétés.

Portrait 1 : Dix ans de passion, encore chez ses parents

Une diplômée d'un programme d'architecture belge de cinq ans effectue son stage de deux ans comme collaboratrice freelance dans un petit bureau résidentiel bruxellois. Après cotisations sociales et frais généraux, son taux horaire réel tombe sous 12 euros nets. Elle gère les dossiers de permis, produit les plans d'exécution, et coordonne avec les ingénieurs et les entrepreneurs, en travaillant 45 à 50 heures par semaine. Après deux ans, elle s'inscrit comme architecte et ouvre sa propre pratique en solo. Les projets viennent lentement. Ses clients de classe moyenne négocient durement les honoraires : une rénovation de cuisine, une extension arrière, un petit appartement. Les factures sont payées en retard. Son revenu net mensuel moyen se situe entre 1 400 et 1 800 euros, selon les années. Elle partage un appartement avec une amie. Elle n'a pas d'épargne, pas de plan de pension, pas de voiture. Dix ans après son diplôme, elle retourne encore vivre chez ses parents pendant les périodes creuses, revenant à Liège ou à Anvers quand son revenu ne couvre pas le loyer bruxellois. Son portfolio est réel et souvent magnifique. Son avenir financier n'a pas d'horizon clair. « J'ai déjà tout investi là-dedans. Je ne peux plus m'arrêter maintenant. »

Portrait 2 : La décennie qui s'est achevée par un abandon

Un diplômé d'une école d'architecture flamande effectue son stage dans une pratique de taille moyenne à Gand, en freelance. Il se spécialise dans la rénovation durable et devient réellement compétent en réglementation PEB et en détail d'isolation. Pendant six ans, il travaille pour une succession de petits bureaux, sans jamais obtenir un vrai contrat de travail, sans jamais recevoir de chèques-repas, sans jamais accumuler de droits à la pension. Il postule plusieurs fois pour des postes salariés. Les bureaux préfèrent les freelances, parce que cela leur évite les charges sociales d'un vrai employé. À la huitième année, dans sa mi-trentaine, avec une jeune famille et un revenu qui a à peine bougé depuis son stage, il fait le choix qu'un nombre croissant d'architectes belges font. Il rejoint un bureau de conseil technique à Gand comme ingénieur en physique du bâtiment. Son salaire est de 3 400 euros bruts par mois, plus une voiture de société, des chèques-repas et une assurance complète. Il ne revient jamais à la pratique architecturale. « J'ai tout donné. La profession n'a rien redonné. »

Portrait 3 : Celle qui a réussi, en quittant l'architecture

Une diplomée du programme Ingenieur Civil Architecte de l'ULiege effectue son stage dans un bureau wallon, puis, sur le conseil d'un ancien professeur, change de direction. Elle rejoint un grand bureau de conseil en ingenierie a Bruxelles comme coordinatrice numerique, en travaillant avec le Building Information Modelling (BIM), un systeme qui permet de planifier une construction en detail avant meme qu'elle ne commence. En trois ans, elle devient gestionnaire BIM, obtient une certification professionnelle, et pilote la coordination numerique d'une extension hospitaliere de 40 millions d'euros. Cinq ans apres son diplome, elle gagne 4 800 euros bruts par mois, avec des avantages standards. Elle utilise sa formation d'architecte tous les jours, en lisant des plans, en coordonnant structure et espace, en faisant le lien entre architectes et ingenieurs, mais elle ne signe jamais un projet comme architecte et ne s'inscrit jamais a l'Ordre. « On me demande si je suis triste de ne pas etre architecte. Je leur demande s'ils sont tristes de gagner la moitie de ce que je gagne pour la meme formation. »

6.1 Quatre Temoignages Documentes

Une etude de 2022 a recueilli des temoignages de premiere main qui montrent les memes schemas sous un autre angle. Ce sont quatre histoires individuelles, pas un echantillon statistique, resumees ici en langage simple plutot que citees directement.

Une jeune femme qui a quitte un bachelier en architecture apres trois ans dit que la normalisation des sessions de travail nocturnes non payees a ete la principale raison de son depart, et se souvient d'un epuisement assez severe pour affecter un emploi a temps partiel dans la garde d'enfants qu'elle occupait pour financer ses etudes. Elle s'est reorientee vers la conduite de chantier et travaille aujourd'hui comme conductrice de travaux.

Un stagiaire a Liege etait paye 1 300 euros nets par mois pour plus de 40 heures de travail hebdomadaire, n'a jamais recu la revision salariale semestrielle a laquelle il avait droit, et decrit un sentiment d'incapacite a negocier avec son maitre de stage. Il a quitte son stage apres un an, en invoquant un climat de travail stressant, et travaille aujourd'hui pour un service communal bruxellois, ou il se sent enfin reconnu.

Une autre stagiaire a Liege decrit le statut d'independante comme la seule voie d'entree realiste dans la pratique privree, a accepte une remuneration inferieure au minimum legal pendant ses six premiers mois, et dit que le revenu et le statut professionnel pesent desormais plus lourd dans ses choix de carriere que la satisfaction creative qui l'avait attiree au depart vers ce metier.

Une diplomée française qui n'a pas trouve d'emploi salarie apres son diplome a accepte un stage quasiment non paye, a 525 euros par mois pour un loyer de 530 euros, et decrit la honte d'avoir du payer un intermediaire informel pour obtenir une convention de stage une fois qu'elle n'etait plus officiellement etudiante. Sa situation reflète des regles françaises plutot que belges, mais la precarite qu'elle decrit rejoint les temoignages belges ci-dessus.

Source : Leblatier E., « Architecte : du prestige de la profession a la realite du terrain », Analyse n. 08/2022, Smart/APMC.

7. Le Modele Economique N'est Pas Durable

Les petits bureaux d'architecture belges servant une clientele residentielle sont financierement fragiles. Les honoraires ont baisse en termes reels depuis la suppression des baremes fixes en 2003. Dans le meme temps, les demarches administratives que les architectes doivent gerer, certificats energetiques, etudes d'accessibilite, dossiers de securite incendie, exigences numeriques pour les marches publics, ont beaucoup augmente sur la meme periode, consommant des heures facturables sans hausse equivalente des honoraires.

De nombreux bureaux ont reagi en s'appuyant sur des stagiaires et des freelances plutot que sur du personnel employe. Cela se comprend pour un bureau qui cherche a survivre, mais cela abime le secteur dans son ensemble. Cela produit des salaires bas, de la fausse independance, aucune vraie progression de carriere, et un secteur ou les gens partent avant d'avoir accumule l'experience dont le metier a besoin.

Certains marches d'Europe du Nord ont echappe a ce piege grace a l'echelle et aux partenariats avec les promoteurs. Aux Pays-Bas, de grands promoteurs commandent les memes types de logements de facon repete, ce qui permet aux bureaux d'investir dans la qualite et de meilleurs salaires. Les bureaux danois se sont construit une solide reputation dans les batiments publics de haute valeur, qui rapportent des honoraires premium. Les bureaux britanniques ont construit des marques reconnues dans le monde entier. La tradition belge de la maison individuelle concue sur mesure n'a pas trouve d'equivalent pour changer d'echelle.

Pendant ce temps, les grands bureaux d'ingenierie en Belgique, des noms comme Tractebel, BESIX, Sweco Belgium, InGensia et SECO, sont en croissance. Ils sous-traitent le dessin et la modelisation de routine, parfois a des bureaux a l'etranger, tout en gardant en interne la gestion de projet a forte valeur ajoutee et les certifications techniques. Ces bureaux cherchent activement a recruter le profil *ingenieur civil architecte*, parce que cette formation combine sens de l'espace et rigueur technique. Ils paient des salaires de marche, offrent de vrais avantages, et soutiennent la progression de carriere. Ils ne sont pas freines par les honoraires bas qui limitent les petites pratiques residentielles.

Sources : ACE Sector Study 2024. Architectura.be, Peeters E., 2023. ULiege, Genie urbain et environnemental, FAQ (uee.uliege.be, 2025).

8. Ceux Qui Reussissent : la Voie de l'Ingenierie et du Conseil

Les chiffres du propre programme Ingenieur Civil Architecte de l'ULiege sont instructifs. Seuls 40% des diplomes travaillent dans un bureau d'architecture au cours de leurs dix premieres annees de carriere. Les 60% restants travaillent dans le conseil en ingenierie, la gestion de projet, l'urbanisme, le secteur public ou la recherche. Le programme indique que tous les diplomes activement en recherche d'emploi trouvent un poste dans les trois mois.

Les diplomes qui utilisent leur formation technique, en coordination numerique, en conformite energetique, en ingenierie structurelle, en securite incendie, en acoustique,

ou en analyse carbone sur cycle de vie, gagnent systématiquement mieux leur vie que ceux qui s'en tiennent à la pratique architecturale traditionnelle.

L'écart de rémunération est réel et se creuse avec le temps. Un ingénieur-architecte qui débute dans un bureau de conseil belge gagne environ 2 800 à 3 500 euros bruts par mois, plus une voiture de société, des chèques-repas et une assurance complète. Un stagiaire architecte en freelance au tarif minimum bruxellois de 16,50 euros de l'heure pour une semaine de 40 heures gagne environ 2 640 euros bruts, et sensiblement moins une fois déduits les cotisations sociales et les frais généraux.

Après cinq ans, l'écart se creuse encore. Un gestionnaire senior en coordination numérique ou un ingénieur en physique du bâtiment en Flandre ou à Bruxelles gagne entre 3 500 et 5 500 euros bruts par mois. Un architecte avec cinq années de pratique résidentielle indépendante a peu de chances d'atteindre un revenu net comparable, sauf s'il a construit une clientèle exceptionnellement solide.

La carrière en conseil d'ingénierie construit aussi quelque chose qu'une petite pratique résidentielle n'apporte en général pas : des certifications, des références sur de grands projets publics, et un réseau professionnel international. Ce sont des atouts transférables, valorisables, durables. Le portfolio d'un petit bureau résidentiel reste en général local, plus modeste, et plus difficile à faire fructifier pour saisir l'opportunité suivante.

9. Deux Groupes : la Voie Entrepreneuriale et le Piège de l'Emploi

La distinction entre ingénierie et pratique traditionnelle n'est pas toute l'histoire. Une deuxième fracture traverse la pratique elle-même, et elle mérite tout autant d'attention.

Certains diplômés qui restent dans la pratique suivent un chemin très différent de ceux décrits à la section 6. Ils prennent un vrai risque, tout. Ils lancent leur propre entreprise, souvent dans la rénovation, la retrofit, ou la petite construction sur mesure, et la dirigent eux-mêmes. Ils fixent leurs propres prix, construisent leurs propres relations clients, et portent l'exposition financière d'un chef d'entreprise plutôt que celle d'un freelance qui travaille pour quelqu'un d'autre. Certaines de ces entreprises échouent. Mais celles qui tiennent grandissent souvent vite, parce que leurs fondateurs apprennent le marché directement, s'adaptent rapidement, et gardent la valeur qu'ils créent au lieu d'en céder la plus grande partie à un employeur.

Face à ce groupe, il y en a un second : les diplômés qui restent employés pendant des années dans un rôle technique étroit, que ce soit dans un petit bureau d'architecture ou, tout aussi souvent, dans l'un des bureaux de conseil en ingénierie décrits à la section 8. L'emploi stable peut sembler plus sûr sur le papier. Mais quelqu'un qui passe des années à faire un seul type de tâche pour un seul employeur développe un éventail de compétences étroit. Si les besoins de cet employeur changent, ou si la relation se dégrade, cette personne a moins de filet de sécurité qu'elle ne le pense. Les salaires de ces postes plafonnent souvent bien en dessous de ce que la compétence réelle de la personne vaudrait ailleurs, et sans le pouvoir de négociation que donne le

fait d'avoir construit quelque chose soi-même, beaucoup de ces diplômes ont du mal, pendant des années, à gagner correctement leur vie, même en étant techniquement employés et en apparence en sécurité.

L'écart entre ces deux groupes ne s'explique ni par le talent, ni par la qualité du diplôme de l'un ou de l'autre. Il s'explique par le goût du risque : la volonté de prendre un risque, de fixer ses propres conditions, de construire quelque chose, contre la préférence pour la sécurité à l'intérieur de la structure de quelqu'un d'autre. Les sections précédentes de ce document montrent déjà pourquoi l'emploi s'avère souvent moins sûr qu'il n'y paraît, aussi bien dans la pratique traditionnelle que dans le conseil. Les diplômes qui prennent la voie entrepreneuriale prouvent que le même point de départ, le même diplôme, le même marché peuvent mener à des résultats très différents selon qu'un diplôme prend possession de son propre parcours ou en confie la responsabilité à quelqu'un d'autre.

Cette fracture crée aussi une vraie tension entre les deux groupes, et elle est rarement discutée honnêtement. Les diplômes entrepreneurs ont tendance à voir leurs collègues employés comme avertis au risque, des personnes qui ont choisi la sécurité et qui en subissent aujourd'hui les limites. Les diplômes employés ont tendance à voir les entrepreneurs comme imprudents ou simplement chanceux, et sous-estiment le talent et le courage qu'il faut réellement pour lancer et diriger une entreprise dans la construction. Les deux points de vue passent à côté de la vraie explication. Le problème n'est pas qu'un groupe soit plus courageux ou plus intelligent que l'autre. C'est que des choix précoces, souvent faits sans y réfléchir vraiment, sur le fait de construire quelque chose de façon indépendante ou de s'insérer dans une structure existante, orientent en silence les diplômes vers des trajectoires financières très différentes, bien avant que l'un ou l'autre groupe ne comprenne vraiment ce qu'il a choisi.

10. Un Diagnostic Structurel et Psychologique, et un Recadrage Propose

Le marché du travail architectural belge présente cinq problèmes qui se recoupent, et qu'aucun acteur, seul, ne peut résoudre.

Premièrement, il y a trop de diplômes pour ce que le marché traditionnel peut absorber. Cela s'est aggravé après qu'une réforme universitaire française a poussé davantage d'étudiants français vers les programmes d'architecture belges, ajoutant plus de 1 000 inscriptions supplémentaires par an. Le nombre d'architectes fraîchement diplômés ne cesse d'augmenter, mais le nombre de projets résidentiels, et les honoraires qu'ils génèrent, n'augmentent pas au même rythme.

Deuxièmement, le modèle économique lui-même ne fonctionne pas. Les petits bureaux résidentiels ne génèrent tout simplement pas assez d'argent pour payer des salaires équitables, investir dans la technologie, ou concurrencer les bureaux de conseil en ingénierie sur les salaires. Ce n'est pas une faute personnelle des propriétaires de bureaux. C'est une réalité structurelle d'un marché construit sur des projets résidentiels ponctuels, à faible volume, en concurrence sur le prix.

Troisièmement, il y a un piège identitaire. Les étudiants choisissent l'architecture, et les écoles d'architecture les recrutent, sur la base d'une image creative et artistique de la profession que le marché ne récompense pas vraiment, même si la profession entretient cette image. Les étudiants qui arrivent en s'attendant à devenir des architectes createurs repartent souvent avec une formation technique assez solide pour devenir d'excellents consultants, mais les programmes ne le disent pas toujours clairement, ni assez tôt.

Quatrièmement, il y a un problème de coût irréversible. Les diplômes qui ont investi cinq à sept ans dans une formation architecturale, souvent dans des programmes qui privilégient l'atelier de conception sur les compétences techniques, ont du mal à changer de direction. Ce qui est en jeu n'est pas seulement le diplôme, mais l'identité construite autour de lui, ce qui rend le changement de cap coûteux sur le plan émotionnel. Le résultat est une volonté de tolérer l'exploitation parce qu'elle ressemble à un dévouement pour une vocation.

Cinquièmement, et cela sous-tend le quatrième point : le choix initial lui-même est souvent fait trop jeune et de façon trop émotionnelle. Comme l'explique la section 5.3, beaucoup d'étudiants entrent dans ce domaine sur des bases émotionnelles plutôt que sur un examen clair des chiffres, à un âge où une comparaison mûre des options est réellement difficile. La *fausse liberté* est l'histoire qui protège ce choix précoce d'être réexaminé plus tard : elle transforme une situation réellement difficile et précaire en quelque chose qui ressemble à une identité choisie plutôt qu'à un résultat de marché que l'on pourrait corriger. Le problème du coût irréversible explique pourquoi les diplômés restent une fois qu'ils connaissent les vrais chiffres. L'histoire de la *fausse liberté* explique pourquoi tant d'entre eux n'intègrent jamais pleinement ces chiffres au départ.

Le but de ce recadrage n'est pas de dire que l'architecture est un mauvais choix. C'est de dire que la pratique architecturale traditionnelle belge est une destination possible pour quelqu'un qui a un diplôme d'Ingénieur Civil Architecte, pas la seule destination raisonnable. Le conseil en ingénierie et les services techniques ne sont pas un pis-aller. Pour la plupart des diplômés, ce sont les débouchés les plus adaptés à ce que le diplôme les prépare vraiment à faire, et le chemin le plus susceptible de leur donner l'assise financière nécessaire pour revenir un jour, s'ils le souhaitent, à la pratique architecturale, à leurs propres conditions.

La compétence technique et d'ingénieur n'est pas un lot de consolation pour ceux qui n'ont pas réussi comme architectes. C'est l'avantage réel que ce diplôme a été conçu pour leur donner.

11. Le Problème du Renforcement Institutionnel : Comment les Programmes d'Architecture Entretiennent le Mythe

11.1 La Culture de l'Atelier et le Mythe Esthétique

Le piège identitaire et l'histoire de la *fausse liberté* ne sont pas quelque chose que les étudiants inventent tout seuls. L'enseignement de l'architecture, en Belgique comme dans une grande partie de l'Europe, est critique depuis longtemps pour avoir entretenu précisément l'image artistique et esthétique que la section 1 juge trompeuse. C'est un

probleme largement reconnu dans la maniere dont les ecoles de conception enseignent, pas un defaut propre a une seule ecole ou a un seul enseignant.

Quelques habitudes recurrentes meritent d'etre nommees. La culture de l'atelier a tendance a mettre en avant un petit nombre de projets spectaculaires, primes ou mediatiquement attractifs, que les etudiants prennent naturellement pour un apercu de ce a quoi ressemblera leur propre carriere, alors que ces resultats sont en realite rares plutot que typiques. Un discours qui traite les longues heures, les difficultes financieres et l'instabilite comme des preuves d'un engagement authentique envers le metier, plutot que comme un probleme de marche documente, circule de maniere informelle dans de nombreux programmes, et le corps enseignant le reprend parfois plutot que de le corriger. Et parce qu'une partie du corps enseignant en architecture a construit sa propre carriere surtout dans le monde academique, la recherche, ou une pratique tres visible, plutot que dans le marche residentiel concurrentiel sur les prix ou entre la plupart des diplomes, certains peuvent, sans aucune intention de tromper, generaliser a partir de leur propre carriere, peu representative, en encourageant les etudiants vers la pratique traditionnelle, et ainsi sous-estimer les realites economiques decrites plus tot dans ce document.

Rien de tout cela ne veut dire qu'un enseignement inspirant en atelier soit une mauvaise chose. L'ambition et l'excellence en conception ont une vraie valeur, et font partie de ce qui rend cette discipline digne d'etre etudiee. Le vrai probleme est que le meme corps enseignant, qui cultive le cote creatif et aspirationnel de la discipline, est aussi souvent celui qui conseille les etudiants sur les debouches de carriere et les questions financieres, et le message aspirationnel a tendance a l'emporter, simplement parce qu'il est plus agreable et qu'il correspond mieux aux raisons pour lesquelles la plupart des etudiants ont choisi ce domaine au depart. Je recommande que les programmes d'architecture belges separent formellement ces deux roles : l'enseignement inspirant en atelier doit continuer, mais il doit etre accompagne de seances obligatoires, animees par quelqu'un d'autre que le corps enseignant de l'atelier, qui couvrent le statut juridique, les revenus realistes par voie de carriere, et des donnees de debouches par parcours, du type de celles que l'ULiege recueille deja pour son propre programme. La ou ces deux messages viennent aujourd'hui de la meme personne, ils ne devraient plus venir de la meme personne.

11.2 Le Meme Piege, Une Etape Plus Tot : la Confusion entre TFE et PFE et la Crise de l'Engagement Identitaire

Le schema decrit ci-dessus ne commence pas au moment du diplome. Il commence plus tot, au moment ou un etudiant choisit un type de memoire, et ce qui se passe la merite d'etre nomme clairement, parce que ce n'est pas un simple detail administratif. C'est le meme piege que ce document decrit depuis de nombreuses pages, sauf qu'il se produit une etape plus tot, et le plus souvent sans que personne ne le remarque.

Les chercheurs qui etudient la maniere dont les jeunes construisent leur identite font une distinction utile. Une personne peut explorer ses options avant de s'engager sur un chemin, ce qui est sain. Ou une personne peut s'engager sur un chemin sans jamais vraiment l'explorer, en general parce que quelqu'un d'autre a rendu le choix facile, un parent, un enseignant, ou simplement la personne disponible au bon moment. Ce

second schema porte un nom : la forclusion identitaire. Cela veut dire figer une identite avant meme d'avoir teste si elle convient vraiment. La forclusion n'est pas une version plus legere d'une vraie decision. C'est un risque bien documente, et c'est exactement ce que ce document a deja decrit chez les etudiants en architecture a dix-huit ans, quand ils choisissent la profession elle-meme sur une base emotionnelle plutot qu'informee.

Ce qui se passe avec le choix entre un *TFE recherche* (un memoire fonde sur la recherche) et un *TFE projet*, souvent appele *PFE* (un memoire fonde sur le projet), est, d'une certaine maniere, pire qu'une forclusion ordinaire. Au moins, un etudiant qui fait une forclusion sur sa carriere a dix-huit ans sait qu'un choix a eu lieu, meme si ce choix a ete mal fait. Un etudiant qui choisit entre ces deux types de memoire ne se rend souvent meme pas compte qu'un vrai choix est en train de se produire. Il se retrouve avec un memoire de recherche simplement parce qu'un directeur de recherche a repondu le premier a son courriel, pas parce qu'il a vraiment reflechi a ce qui lui convenait, entre la recherche et la pratique. Il n'y a aucun moment ou l'etudiant s'arrete pour peser les options, parce que rien ne lui dit que ces options meritent d'etre pesees. L'engagement se fait en silence, presque par accident, et l'etudiant decouvre seulement des annees plus tard que ce petit choix, passe inaperçu, l'a pousse vers un type de carriere et l'a eloigne d'un autre.

Cela compte parce que ce document a deja montre a quel point ces choix sont difficiles a defaire une fois pris. Un diplome qui passe cinq a sept ans a construire une identite architecturale a du mal a s'en detacher plus tard, meme quand le marche montre clairement que cela ne paie pas. Le choix entre types de memoire cree une version plus petite du meme piege, moins couteuse et plus facile a corriger si quelqu'un essayait, mais tout aussi collante une fois installee. Quelques semaines apres le debut d'un memoire de recherche, avec un directeur assigne et un sujet choisi, changer pour un memoire projet veut dire tout recommencer : un nouveau directeur, du temps perdu, et un projet qui ne correspond plus a l'histoire que l'etudiant a deja commence a se raconter. Alors la plupart des etudiants ne changent pas. Ils terminent le type de memoire dans lequel ils ont derive, et des annees plus tard le decrivent comme leur choix, alors que c'etait en realite l'option la plus facile sur le moment, requalifiee apres coup en decision.

Le cout le plus profond est celui du temps perdu. Ce document a deja montre que beaucoup de diplomes en architecture ne reexaminent leur choix de carriere initial que vers trente-cinq ans, longtemps apres que le cout emotionnel et financier de rester soit devenu tres eleve. Le choix par defaut entre TFE et PFE enseigne aux etudiants la meme mauvaise habitude encore plus tot, et l'enseigne encore plus silencieusement, puisque personne ne presente cela comme une decision qui merite d'etre remarquee au depart. Si une ecole veut des diplomes capables de faire des choix de carriere lucides a trente ans, elle doit d'abord eviter de les laisser deriver vers des choix non examines a vingt-deux ans. Aujourd'hui, rien dans le processus n'arrete cette derive. Une courte conversation, un simple formulaire, ou une page expliquant que les deux types de memoire menent au meme diplome accredite et au meme eventail de carrieres suffirait a transformer un choix par defaut invisible en une vraie decision informee. Le fait que cela n'ait pas ete fait, dans une section assez petite pour que cela coute tres peu a

corriger, en dit long sur la faible priorite accordee a la connaissance de soi des etudiants, comparee a la rapidite avec laquelle l'agenda d'un directeur se remplit.

12. Conclusion

L'architecture en Belgique n'est pas une profession en crise. C'est une profession faite de deux marches tres differentes : l'un fragmente, sous-remunere, et structurellement incapable de se soutenir lui-meme, l'autre techniquement exigeant, financièrement solide, et en croissance. Une troisieme fracture, decrite a la section 9, traverse les deux : les diplomes qui prennent possession de leur propre parcours, que ce soit en pratique ou en conseil, s'en sortent en general bien mieux que ceux qui restent employes dans la structure etroite de quelqu'un d'autre. Les etudiants et diplomes qui comprennent tot ces distinctions prennent de meilleures decisions. Les ecoles qui les expliquent clairement rendent mieux service a leurs diplomes.

Le mythe qui fait tourner ce systeme, l'idee que l'architecture serait surtout une vocation creative, que l'instabilite en serait la condition honorable, que le travail technique serait une voie de moindre valeur, cause un tort reel et mesurable. Il maintient les diplomes dans des conditions de stage abusives plus longtemps que necessaire. Il entretient un modele economique qui extrait une main-d'oeuvre bon marche de jeunes professionnels idealistes et ne leur offre en retour aucun vrai chemin vers la stabilite financiere. Il presente cette extraction comme une formation professionnelle. Et, sur le plan personnel, ce mythe est protege par la *fausse liberte* : la conviction que son independance precarie a ete librement choisie, plutot qu'une situation structurellement difficile qu'un jeune de dix-huit ans pleinement informe, ou une ecole, un corps enseignant et une profession pleinement honnetes, auraient decrite plus justement des le depart.

Le collectif de travailleurs BAU, en Flandre, a correctement nomme le probleme : il est structurel, pas personnel. Les architectes ne gagnent pas moins parce qu'ils vaudraient individuellement moins. Ils gagnent moins parce qu'une profession construite sur des projets residentiels sur mesure, en concurrence sur le prix, dans un marche fragmente de petits bureaux, ne genere tout simplement pas assez de marge pour payer equitablement. La solution n'est pas de dire aux proprietaires de petits bureaux de payer plus. C'est de dire aux diplomes, et de faire dire aux enseignants aux etudiants, avant que l'investissement emotionnel ne soit deja fait plutot qu'apres, que le conseil en ingenierie, le travail dans le secteur public, la coordination numerique, la physique du batiment et l'evaluation carbone ne sont pas des compromis. C'est la profession pour laquelle ce diplome prepare vraiment. Et a l'interieur meme de la pratique, la solution est de dire clairement aux etudiants que la prise de risque et l'autonomie, pas seulement le talent, sont ce qui separe les diplomes qui reussissent de ceux qui peinent.

Le respect de soi est une competence professionnelle. Une lecture realiste et lucide du secteur que l'on integre en est une autre. La volonte de reexaminer une identite formee par l'emotion, une fois les faits sous les yeux, en est une troisieme, une forme de maturite qui peut s'enseigner, et que les ecoles, pas seulement les individus, ont la responsabilite d'enseigner. Ces trois competences manquent aujourd'hui dans la

maniere dont l'enseignement de l'architecture en Belgique gere le passage de l'universite a la pratique.

Sources et References Principales

BAU vzw (Belgian Architectural workers United), wearebau.be, 2025.

BATIBOUW, « Jonge architecten: waarom de droom vaak botst op de harde markt », septembre 2025.

Architects' Council of Europe (ACE), The Architectural Profession in Europe, Sector Study 2024. Avril 2025. 28 000 repondants dans 29 pays.

Altomonte S. (ed.), State of the Art of Environmental Sustainability in Professional Practice, EDUCATE Action, Commission europeenne Intelligent Energy Europe IEE/08/635/SI2.528419, 2012. Belgique : n=30.

Altomonte S. (ed.), State of the Art of Environmental Sustainability in Academic Curricula and Conditions for Registration, EDUCATE Action, IEE/08/635/SI2.528419, 2010. 62 cursus, 29 pays.

Archicomm, « Chronische zelfonderschatting », Kaatje Spapen, ir.-architecte, septembre 2025. archicomm-online.be.

Attia S., « Resource efficiency and circularity in engineering higher education », 8e conference EESD, Bruges, Belgique, 4-7 septembre 2016. ULiege, Faculte des Sciences appliquees, Atelier d'architecture III, 2014-2016, n=50 etudiants.

BRUZZ, « Jonge architecten steeds vaker sociaal uitgebuit: verdienen minder dan pakjeskoeriers », 25 mars 2024. bruzz.be.

Chroniques d'architecture, inscriptions d'etudiants francais dans les ecoles d'architecture belges, octobre 2024.

Dear Architects / BAU vzw, Loonbarometer 2024, Inkomsten Freelance Architecten in Vlaanderen en Brussel. N=600+ repondants. deararchitects.be.

De Morgen, « Hooggeschoolden die minder verdienen dan het minimumloon van een fietskoerier: waarom zoveel jonge architecten er de brui aan geven », 5 octobre 2024.

De Standaard, « Jonge architecten verdienen minder dan een fietskoerier », octobre 2024.

Parlement europeen et Conseil, Directive 2018/844/UE sur la performance energetique des batiments (refonte EPBD) ; Directive 2024/1275/UE (EPBD 2024).

Glassdoor Belgique, donnees salariales pour architecte et ingénieur architecte, 2024-2026.

Indeed Belgique, donnees salariales et offres d'emploi pour ingénieur civil et architecte, 2025-2026.

Meetern.be, « Internship pay in Belgium 2025 », mars 2026.

Ordre des Architectes de Belgique, FAQ, remuneration minimum des stagiaires, Conseil de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon : 16,50 EUR

HTVA/heure depuis le 1er mars 2017 ; Conseil du Luxembourg : 14,65 EUR HTVA/heure depuis le 1er janvier 2018. ordredesarchitectes.be.

Peeters E., « Je bent jong en wilt architect worden? Dat kan, voor een hongerloon », Architectura.be, 2023. architectura.be.

SPW Talents.wallonie.be, offres d'emploi architectes et ingenieurs, 2024-2025.

Trajektoire.be, profils de carriere Ingenieur Civil en Construction, Ingenieur Civil Architecte, Architecte, 2024-2025.

Reunion des anciens ULiege 2026, diaporama : Reunion Alumni Architecture ULiege, « IA et pratique architecturale », 24 juin 2026.

ULiege, Genie urbain et environnemental, FAQ sur les debouches professionnels (uee.uliege.be, 2025).

Xerius, « Devenir architecte independant en Belgique : guide complet », janvier 2026. xerius.be.

UPA-BUA (Union Professionnelle des Architectes), « Historique de la profession », upa-bua-arch.be.

« Sous l'horizon de l'Universite. Un chapitre de l'enseignement de l'architecture en Belgique (1980-1990) », revue Clara, 2014, Cairn.info.

Euroguidance France, « Les etudes en architecture », euroguidance-france.org.

Leblatier E., « Architecte : du prestige de la profession a la realite du terrain », Analyse n. 08/2022, Smart/APMC, publiee avec le soutien de la Federation Wallonie-Bruxelles.

Architectura.be, « Le secteur de l'architecture a un serieux probleme de remuneration », compte rendu de l'enquete de Mart Willekens (UGent), Congres des architectes NAV, Gand, 2018.

MAF Assurances, « Etre architecte en Europe », synthese de l'etude sectorielle du Conseil des architectes d'Europe (CAE), edition 2022.

Loi du 20 fevrier 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte, texte coordonne, ejustice.just.fgov.be.

jpvergauwe.be, « La loi du 20 fevrier 1939 a change ».

Monard Law et HV-A, commentaires juridiques sur la loi du 3 mai 2024 modifiant la loi de 1939.

CEA Belgium, « Architecte : independant ou salarie? Avantages et inconvenients ».

dvtranslation.com, « Exercer comme architecte en Belgique : quel statut choisir ».

UCLouvain (LOCI) et ULB (Polytech/Bruface), descriptifs du cursus ingenieur civil architecte.

Erikson E.H., Identity: Youth and Crisis, Norton, 1968 (concept de moratoire psychosocial, applique ici comme interpretation originale).

SBD Lab, Sustainable Building Design Lab | Departement de Genie Urbain et
Environnemental | Faculte des Sciences Appliquees | Universite de Liege (ULiege) |
Allee de la Decouverte 9, 4000 Liege, Belgique | sbd.uliege.be